

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
DÉROGATIONS MINEURES**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Les demandes de dérogations mineures décrites ci-dessous relativement au *Règlement de zonage numéro 2009-U53* et ses amendements seront étudiées par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 24 mai 2022 se tenant à la salle de la place Lagny, au 2, rue Saint-Louis, Sainte-Agathe-des-Monts :

	Numéro	Immeuble visé	Zone	Nature et effets de la demande
1.	2022-0070	596, rue Beauregard	Ha-613 et Ha-615	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre l'aménagement d'une aire de stationnement projetée : <ul style="list-style-type: none"> ○ Située à une distance de 0,55 mètre du bâtiment au lieu d'une distance minimale de 1 mètre, ○ Située à une distance de 0 mètre de la ligne avant au lieu d'une distance minimale de 1 mètre, ○ Située à une distance de 0,91 mètre de la ligne latérale au lieu d'une distance minimale de 1,5 mètre
2.	2022-0074	5706 Chemin du Lac-Azur	Vc-915 et Vc-918	<ul style="list-style-type: none"> • La construction d'un garage attenant projeté pourvu d'une porte de garage ayant une hauteur de 2,74 mètres au lieu d'une hauteur maximale de 2,5 mètres
3.	2022-0096	101, rue Monique	Vc-803	<ul style="list-style-type: none"> • La superficie au sol du bâtiment principal projeté par rapport à la superficie du terrain existant de 9.3 % au lieu d'un rapport espace bâti/terrain maximal de 8 %.
4.	2022-0095	299, rue Trudeau	Va-829	<ul style="list-style-type: none"> • Un pourcentage d'espace naturel à préserver à 47,5 % au lieu de 60 % comme spécifié à la grille des usages et des normes de la zone Va-829. • L'aménagement d'une case de stationnement située à une distance de 0 mètre du bâtiment principal au lieu d'une distance minimale de 1 mètre

2. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes, avant qu'il ne rende sa décision, en se présentant à la date, l'heure et l'endroit fixés pour la séance du conseil.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 6 mai 2022.

Me Stéphanie Allard, greffière